

Le Cailloutain

JOURNAL MUNICIPAL DE CAILLOUX-SUR-FONTAINES | N° 50 - AUTOMNE 2010



Du nouveau pain pour les Cailloutains !

PROJET

C'est l'événement de la rentrée ! Depuis le 1^{er} septembre, la nouvelle boulangerie du village accueille les Cailloutains dans des locaux flambant neufs. Façade moderne, dans les tons chocolat, intérieur design, lumières douces... l'ancienne Poste est reconvertie ! Ce projet a pu voir le jour grâce au financement de la mairie, qui a investi 227 000 euros dans l'aménagement et la rénovation du site. Un choix politique destiné à dynamiser les commerces de proximité et le centre-bourg. Ludovic Vénier, boulanger pâtissier, s'est installé avec sa famille dans ce nouveau cadre. Il propose une large gamme de pains, viennoiseries, pâtisseries, gâteaux confectionnés grâce à du matériel performant. Et pour les beaux jours, une terrasse réjouira les amateurs de soleil, avec confiseries, boissons chaudes et froides, glaces et produits traiteur. Ouverte du lundi au samedi, de 6 h 30 à 19 h 30 et le dimanche, de 7 à 13 heures, la boulangerie profite également d'un parking. Avis aux amateurs de nouveau pain !

Les journées du patrimoine, sous les arbres



Symbole de puissance, synonyme de vie, l'arbre était à l'honneur les 18 et 19 septembre à Cailloux-sur-Fontaines. L'association Pac - Patrimoine et actualités de Cailloux - et des habitants passionnés avaient rassemblé des documents sur ce thème, notamment des arbres généalogiques de familles cailloutaines. L'exposition, installée à la Vallonnière, comptait aussi quelques beaux spécimens de bonsaïs, l'occasion d'en apprendre un peu plus sur cet art ancestral japonais. Du côté de l'église, où étaient organisées quatre visites guidées durant le week-end, les cailloutains ont noté des détails architecturaux qu'ils ne soupçonnaient pas !

La patate à la « frite » !

C'était le 5 septembre dernier. Les membres du football club du Franc Lyonnais et le syndicat agricole organisaient la traditionnelle fête de la pomme de terre. Encore une journée très réussie pour les organisateurs, grâce à la percée du soleil mais surtout aux nombreuses animations programmées. De ce côté, il y en avait pour tous les goûts. Les jardiniers, les agriculteurs ont dispensé des conseils de plantation : nouvelles variétés, matériel... Quant aux plus jeunes, ils n'ont pas vu le temps passer entre le château gonflable, les poneys, les stands de jeu et le saut à l'élastique.



Les donneurs de sang en balade



Ah, ils sont motivés les donneurs de sang ! Ce 11 septembre, la randonnée pédestre a réuni 140 volontaires. Au départ du stade des Prolières, les marcheurs ont eu le choix entre deux parcours, l'un de neuf kilomètres, l'autre de quinze, avec ravitaillement. Au programme : soleil d'arrière saison, chaussures de marche pour arpenter les chemins et surtout beaucoup de bonne humeur ! Notez la prochaine collecte organisée le **lundi 8 novembre, de 16 h 30 à 19 h 15, dans l'ancienne salle des fêtes.**

point de vue du maire



Michel Rousseau

Révision du Scot : l'urbanisation maîtrisée

Le Scot - schéma de cohérence territoriale - est en cours de révision. Ce document d'urbanisme fixe pour 10 ans les orientations fondamentales de l'organisation du territoire - 72 communes, dont le Grand Lyon - afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Avec ses terres agricoles, ses bois et ses vallons, notre village est bien évidemment concerné. Dans le cadre de la révision du Scot, j'ai milité pour le maintien de ces espaces, afin qu'ils ne soient pas considérés comme des réserves foncières. Concrètement, entre Cailloux-sur-Fontaines et Sathonay Village, le corridor écologique reliant le vallon du Ravin au plateau du Franc Lyonnais et la liaison verte rejoignant la Dombes seront préservés de toute urbanisation. Egalement, en direction de Fontaines-Saint-Martin, le vallon des Echets est interdit à la construction. Nos espaces agricoles et boisés sont un atout économique, environnemental et contribuent à la qualité de vie de tous. En ce sens, je suis satisfait des orientations prises dans le cadre de la révision du Scot.



diapo
séance



QUI EST LE RÉFÉRENT DE MON QUARTIER ?

Il est l'interface entre la mairie et vous. Il assiste aux réunions et transmet vos questions aux élus. N'hésitez pas à le contacter et à lui faire part de vos idées.

Quartier n°1 :
monsieur Pierrot, pierrot.e@free.fr

Quartier n°2 :
monsieur Brossard, yve.brossard@orange.fr

Quartier n°3 :
monsieur Pillot, chr-pillot@orange.fr

Quartier n°4 :
monsieur Joannin, pjoannin@gmail.com

Réunions de quartier : vos idées nous sont utiles !

En février dernier, la mairie organisait les premières réunions de quartier. Les Cailloutains ont exprimé leur avis et donné des idées pour faire vivre leur quartier. Huit mois plus tard, qu'est-ce qui a changé ?

Circulation, ramassage des ordures, transports en commun, vie associative... Les nombreux thèmes abordés lors des réunions témoignent de la grande implication des habitants. Les Cailloutains s'intéressent à la vie de leur quartier. Mieux, ils aiment leur village et ont envie de le voir bouger ! Pour les élus, ce retour est on ne peut plus positif. Grâce à la parole des habitants, ils peuvent adapter leur politique aux besoins du terrain. Depuis le mois de février, de nombreuses questions ont trouvé réponse : pose de poubelles à proximité de certains abris bus, création de trottoir montée des Roches programmée, réunion avec Numericable, pose de miroirs, installation de stop. La sécurité routière reste la préoccupation majeure des habitants, notamment sur l'axe « Route du Tilleul - Grand Guillermet ». La mairie a entendu ces inquiétudes et a alloué une enveloppe budgétaire spéciale pour la sécurité routière. Avec le même objectif, une

commission a été créée et travaille spécifiquement sur ce sujet. Si la mairie essaie de répondre rapidement aux demandes, certains aménagements ne relèvent pas directement de ses compétences et le retour peut prendre plus de temps. Pour autant, cela ne veut pas dire que vos élus vous oublient, bien au contraire ! Par exemple, pour agrandir les marquages au sol au niveau de la route de Noailleux, la mairie doit en référer au Grand Lyon. Quant à la pose de ralentisseurs sur la route de Saint-Trivier, elle dépend du conseil général. Patience, donc ! Au début des prochaines réunions, vos référents de quartier, élus et non élus, feront le point avec vous sur ces dossiers en cours, les sujets en attente et les réponses apportées par la mairie. N'hésitez donc pas à les contacter. Et si vous n'avez pas pu venir à une réunion, pas de souci : les comptes-rendus sont mis en ligne sur le site de la mairie.



Catherine Martin-Dismier
Adjointe au maire

parole d'élue

« Nous sommes très contents de voir qu'à Cailloux-sur-Fontaines, les habitants se sentent concernés par la vie de leur quartier. Ils ont été très nombreux à venir donner leur avis. C'est très positif, d'autant que nous mettons un point d'honneur à traiter chaque remarque. Pour les prochaines réunions - qui se tiendront courant novembre - des référents de quartiers non élus joueront le rôle d'intermédiaire entre les riverains et la mairie. N'hésitez pas à leur écrire ou à franchir la porte des réunions de votre quartier ! Votre voix nous aide à améliorer la vie du village. »

Catherine Martin-Dismier
en charge des Grands projets, de la Modification du PLU, des Permis de construire et Déclarations préalables, du Plan de circulation et des Déplacements.

LE PARCOURS DE...



Denis Loisy

Depuis 20 ans, le Tennis Club de Cailloux renvoie la balle aux amateurs. Denis Loisy, son président, présente le parcours d'une association en pleine expansion.

Sur les courts du complexe sportif des Prolières, dans un cadre de verdure, les entraînements vont bon train. Avec une centaine d'adhérents, le Tennis club de Cailloux a atteint sa vitesse de croisière. Pourtant, il y a six ans, les effectifs atteignaient difficilement la quarantaine. « Le club avait besoin d'une nouvelle dynamique », explique Denis Loisy, son président.

Tous les trimestres, le Cailloutain consacre une rubrique aux habitants et aux associations de notre commune, à travers trois objets qui ont marqué leur parcours.

Le logo du club

Jaune et vert, pour rappeler les couleurs du blason de la commune, le logo du club est une fierté. Une balle de tennis, bien sûr, rappelle l'activité principale de l'association. Un anneau vert formant une planète donne un caractère décalé et humoristique au logo.



En entête des documents, présent sur le site Internet, le logo marque également les vêtements du club. Une signature qui se repère !

La coupe du tournoi interne

Organisé chaque année, le tournoi interne est un événement très attendu des adhérents. Le vainqueur remporte symboliquement la coupe, remise en jeu l'année suivante. Les heureux gagnants voient leur nom gravé sur la coupe : un honneur ! Conservé au club, le trophée fait rêver les aspirants à la victoire !



Les maillots de l'équipe

Les compétiteurs portent les couleurs du club, grâce à des survêtements et tee-shirts marqués du sceau du club. Un personnage brandissant une raquette, qui forme le « o » du mot « Cailloux », est imprimé sur les vêtements. Si la plupart des tenues sont en noir et blanc, certaines déclinent d'autres couleurs, comme le bleu ou le rouge : des collectors ! La moitié des adhérents a déjà acheté une tenue.



Premier chantier : atteindre la rentabilité de l'école de tennis, pour ne pas mettre la clé sous la porte. Le club entame une campagne de recrutement pour augmenter les rangs de ses adhérents. Son site Internet est même récompensé par le comité de Tennis du Rhône ! L'encadrement évolue également : un moniteur diplômé et un initiateur dispensent les cours et sont appréciés pour leurs compétences comme pour leur bonne humeur ! Consolidé, le club peut désormais travailler sur ses résultats en compétition. Par exemple, l'école de tennis propose depuis deux ans des formules « élite » et « mini élite », pour les adolescents et les enfants qui forment le peloton de tête du club. Ils bénéficient de trois heures de cours par semaine, en effectifs restreints. De quoi progresser plus rapidement ! Côté adultes, sur soixante joueurs, quarante pratiquent la compétition. Cependant, le club n'est pas uniquement tourné vers les tournois. De nombreux adhérents pratiquent le tennis loisir. Des événements ponctuent l'année : le tournoi interne, organisé avec Fontaines-Saint-Martin et Montanay, une sortie à la montagne, des repas en fin de championnats... « Le club a grandi, mais a gardé son esprit de convivialité et de simplicité qui le caractérise », conclue Denis Loisy.

point de vue du maire



Le maire, à l'ouverture de la nouvelle boulangerie.

Préserveons les eaux de source

Le collecteur d'eau situé rue du 11 Novembre dirige les eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Fontaines-sur-Saône. Constitué d'une canalisation unique, ce réseau subit d'importantes infiltrations provenant des eaux de sources. Afin de les préserver, nous allons créer une seconde canalisation : elle récupérera ces eaux de qualité, évitant ainsi le gaspillage. Nous en profiterons pour faire passer le câble dans la tranchée, afin de raccorder la Vallonnière. Partant de la mairie jusqu'aux jeux de boules, les travaux dureront deux mois, entraînant quelques perturbations de circulation.

Les associations ont leur comité

La vie associative du village est riche : c'est une chance ! En créant un comité des fêtes, nous soutenons la dynamique associative locale. Baptisé « Faites des Fêtes », le comité a vocation à mutualiser le matériel,

à accompagner l'organisation de manifestations, à apporter un appui technique et logistique : c'est un soutien sur lequel les associations peuvent désormais compter.

Les berges de la Saône, reconquises

Ce grand projet est enthousiasmant ! Les lyonnais vont renouer avec la rivière, qui constitue le cœur historique de Lyon. Du confluent jusqu'à Genay, les berges de la Saône vont être réaménagées en douceur, sur vingt-cinq kilomètres. L'ambition est à la hauteur des enjeux de développement durable du siècle : favoriser les modes de déplacement doux, valoriser le patrimoine architectural et naturel, respecter la beauté des rives. Si les promenades du confluent ont été livrées cet été, ce projet prendra plusieurs années, au moins jusqu'en 2014. De grands chantiers sont prévus : ouverture de nouveaux parkings souterrains, aménagement des bas ports et création de promenades, valorisation de l'ancienne

écluse de l'île Barbe, reprise du port de Neuville-sur-Saône... Une fois terminé, l'ensemble sera magnifique. Les habitants du Val de Saône profiteront pleinement de ces belles retrouvailles, avec la rivière.

Services publics : accessibles !

Si la salle des fêtes répond aux dernières normes d'accessibilité, il n'en est pas de même pour nos plus anciens bâtiments communaux. La mairie et l'école ont, certes, du cachet, mais ne sont pas adaptées aux personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi deux ascenseurs seront installés, fin 2010. A la mairie, une colonne de verre en retrait du bâtiment desservira la salle des mariages et la salle du conseil. Pour accéder au secrétariat, les marches du parvis accueilleront un plan incliné. Le coût de cet aménagement s'élève à 177 000 euros. Un monte-charge sera installé à l'intérieur de l'école, pour un montant de 47 000 euros.

LES NOUVEAUTES

Un site Internet pour le PAC

Vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire de la commune ? Rendez-vous sur le site de l'association Patrimoine et Actualités de Cailloux ! Vous y trouverez une mine d'informations : albums photos sur le puits pointu, le moulin des Prolières, le naisoir, la croix Compagnon, les terriers, mais aussi actualités, documents d'archives, annonce d'événements et des arti-



cles de fond. Du plan de l'église à la pierre Vieillette, de l'histoire de la Société musicale aux origines du blason du village, vous saurez tout sur le patrimoine communal.

Renseignements : <http://www.pac-cailloux.fr/>

Ecole : l'équipe se renouvelle !

Venus pour la plupart du canton de Caluire-et-Cuire, les nouveaux enseignants ont pris leurs fonctions depuis un mois. Présentations.

Les 198 enfants de l'école les connaissent déjà ! Aux fonctions de directrice, Yvette Zylberbalt remplace Catherine Symon. Elle s'occupe également de la classe de CE2. Le lundi étant dédié à la direction de l'école et aux entretiens avec les parents, Yvette Zylberbalt est remplacée ce jour-là par Julien Lantjeoul, maître à quart de temps. La classe de CM2 est désormais

tenue par deux maîtresses à mi-temps : Bénédicte Colon de Carvajal, titulaire, enseigne avec Sarah Sbaï, qui dispense également les cours d'allemand. Enfin, madame Janson prend les rênes de la petite section, après avoir enseigné à la maternelle Ampère, à Caluire-et-Cuire. Les Cailloutains souhaitent la bienvenue aux nouveaux enseignants !



Bénédicte Colon de Carvajal, Yvette Zylberbalt et Corinne Janson.

LES PETITES INFOS D'ACTU

VACANCES SCOLAIRES : À VOS AGENDAS !

Les congés de Toussaint débuteront le samedi 23 octobre et se termineront jeudi 4 novembre. Quant aux vacances de fin d'année, elles s'étaleront du vendredi 17 décembre 2010 au lundi 3 janvier 2011.

ÉLAGAGE : AVANT QU'ILS NE GÈNENT, TAILLEZ VOS ARBRES

Attention, ça pousse ! En bordure de trottoirs, les haies peuvent vite devenir envahissantes, gênant le passage des piétons. Chacun est donc prié de tailler toutes les branches qui dépassent sur la voie publique et celles susceptibles d'atteindre les lignes électriques aériennes.

L'INFO DE CAILLOUX, CHEZ VOUS

Actualité des associations, informations pratiques, agenda des fêtes... Toute la vie du village s'invite sur votre écran ! Inscrivez-vous sur le site de la commune et recevez régulièrement la newsletter. C'est gratuit, rapide et pratique ! www.mairie-caillouxfontaines.fr



LOCAL À LOUER

La mairie propose un local à usage commercial ou de bureau. D'une surface de 29 m², il est loué 265 euros par mois. Contactez la mairie au 04 78 22 01 08.

ECRIVAIN EN DÉDICACE !

La Cailloutaine Véronique Vigne-Lepage, journaliste, auteur et animatrice d'ateliers d'écriture, publie le 21 octobre aux éditions Papillon rouge, l'ouvrage « Histoires vraies en Rhône-Alpes » : un recueil d'événements et histoires de vies véridiques et étonnantes. Elle le présentera à la bibliothèque, lors d'une séance de lecture et de dédicace, le 27 novembre à 10 h 30.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS

Ils ont choisi de s'installer à Cailloux-sur-Fontaines. Le menuisier Thierry Joly, spécialisé dans la conception de cuisines, salles de bain, placards, portes... est joignable au 06 88 30 44 69 ou par mail lepointumenuisier@gmail.com.

Vous pouvez contacter l'entreprise de maçonnerie BatiFrance au 06 79 90 81 86 ou par mail batifrance69@hotmail.fr. Contactez Monsieur Nicolas Condemine et son entreprise de plomberie au 06 65 65 01 93 ou par mail nicolascondemine@hotmail.com.

DEMANDEURS D'EMPLOI : DÉPLACEZ-VOUS !

Pour leur rendez-vous à Pôle emploi, pour aller à un entretien, pour se rendre au centre de formation, les demandeurs d'emploi peuvent faire appel à Toméo, un service de transport à la demande qui leur est réservé. Cinq navettes circulent sur le territoire du Grand Lyon, notamment dans le Val de Saône. Renseignez-vous au 04 78 70 88 46 ou appelez la référente mobilité, Fanny Henry au 06 98 74 94 31.

LIGNE 77

Elle dessert Fontaines, Cailloux-sur-Fontaines, Sathonay et permet de rejoindre Cuire en trente-cinq minutes environ. Idéal pour se rendre en ville ! Nouveauté : pendant les vacances scolaires (hormis juillet et août), les horaires restent les mêmes qu'en période normale. Retrouvez les horaires et les arrêts de la ligne sur Internet www.tcl.fr ou en appelant Allô TCL au 0 820 42 7000 (0,12 euros la minute depuis un poste fixe).

CONCILIATEUR : PRENEZ RENDEZ-VOUS

Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'aide pour la résolution d'un litige (voisinage, administration...). Contactez la mairie de Fontaines-sur-Saône, un conciliateur y tient une permanence tous les mardis matin. Tél. 04 72 42 95 95.

2 octobre

FOIRE AU BOUDIN DES CLASSES EN 1
Christophe Riboulet : 06 75 37 06 15

9 octobre

CHALLENGE GRESSARD DE LA BOULE
JOYEUSE
Michel Gippet : 04 78 22 64 31

10 octobre

BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE
DU CLUB LOISIRS ET DÉTENTE
Bruno Meyrel : 04 78 22 79 60

15 octobre

PROJECTION SUR L'HIMALAYA
Bibliothèque : 04 78 22 55 11

16 octobre

KERMESSE DES AMIS DU 3^E ÂGE
Paulette Aigloz : 04 78 22 68 64

17 octobre

REPAS DES AMIS DU 3^E ÂGE
Paulette Aigloz : 04 78 22 68 64

24 octobre

LOTO DE L'APEC
Véronique Lograsso : 04 78 22 71 15

5 novembre

PROJECTION SUR LE GUATEMALA
Bibliothèque : 04 78 22 55 11

7 novembre

BOURSE AUX LIVRES DE L'APEC
Véronique Lograsso : 04 78 22 71 15

8 novembre

DON DU SANG AVEC L'AMICALE DES
DONNEURS DE SANG
Gisèle Oderut : 04 78 22 03 24

11 novembre

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918
Mairie : 04 78 22 01 08

13 novembre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS
COMBATTANTS
Louis Morel : 04 78 22 29 14

14 novembre

REPAS ANNUEL DES AMIS DU 3^E ÂGE
Paulette Aigloz : 04 78 22 68 64

19 novembre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CSYS
Daniel Viana : 04 78 91 06 82

19 et 20 novembre

THÉÂTRE AVEC LA SÉRÉNA
Françoise Placer : 06 80 68 90 37

20 novembre

SOIRÉE ANNÉES 80 DU MC GUIDOCHONS
La Vallonnaire

27 novembre

SAINTE-CÉCILE AVEC LA SOCIÉTÉ MUSICALE
Béatrice Servant : 04 72 42 28 43

27 novembre

DÉDICACE LECTURE BIBLIOTHÈQUE
Rens. 04 78 22 55 11

3 décembre

PROJECTION SUR LA PATAGONIE
Bibliothèque : 04 78 22 55 11

8 décembre

FÊTE DE MARIE AVEC LA PAROISSE
Père Xavier Grillon : 04 78 22 11 00
ILLUMINATIONS PAR LA MAIRIE

11 décembre

MARCHÉ DE NOËL AVEC LE PAC ET LE FCFL
Jean-Claude Dignonnet : 04 78 22 27 19 / Jean-
Michel Brevini : 06 18 11 38 99

14 décembre

SPECTACLE À LA BIBLIOTHÈQUE
Bibliothèque : 04 78 22 55 11

16 décembre

NOËL DES ENFANTS DE L'APEC
Véronique Lograsso : 04 78 22 71 15

L'ÉVÉNEMENT**Faites des Fêtes : un coup de pouce aux associations**

Créée en 2009, l'association Faites des Fêtes prend petit à petit ses marques dans le paysage cailloutain. Elle aide les associations locales à organiser leurs manifestations.

Avec vingt-six associations sur Cailloux-sur-Fontaines, la vie locale est des plus riches : événements culturels, rencontres sportives, rendez-vous de solidarité... Il suffit d'ouvrir le guide du Cailloutain pour s'en rendre compte ! Pour que cette effervescence perdure, Faites des

Fêtes apporte son soutien aux associations cailloutaines. Comment ? En leur prêtant le matériel que la mairie met à leur disposition : tireuse à bière, machine à hot-dog, friteuse, cafetière...

Ainsi, les associations - mais aussi les particuliers ou les entreprises - souhaitant monter un événement peuvent contacter le comité. Les bénévoles se chargeront de les aider pour la gestion du matériel, mais aussi pour la sonorisation ou la lumière de la Vallonnaire. Pour Bernard Bruchon, président du

comité, l'objectif est clair : « nous ne sommes pas une association de plus, mais nous voulons fédérer les associations existantes et leur donner un vrai coup de pouce logistique et technique ».

Pour cela, le comité bénéficie du soutien de la mairie, qui a débloqué une subvention de 7 500 euros devant servir, notamment, à l'achat de matériel. Une à deux fois dans l'année, le comité organisera également des rendez-vous conviviaux ou culturels. Un concert de blues a donné le coup d'envoi en septembre dernier. Quant au videgrenier, son retour dans le calendrier des fêtes de Cailloux en a ravi plus d'un !

Vous aussi, faites des fêtes !

Associations, particuliers, entreprises... N'hésitez pas à contacter le comité pour organiser vos manifestations, spectacles ou animations. Contactez le président, Bernard Bruchon, au 06 50 87 03 89 ou par mail faitesdesfetes@yahoo.fr

UN GESTE POUR L'AVENIR**Le Val de Saône, territoire durable !**

Chef de projet agenda 21, Isabelle Champion présente la démarche de développement durable des seize communes du territoire.

Comment est née la démarche d'agenda 21 du Val de Saône ?

Isabelle Champion : de la volonté du Grand Lyon, appuyé par certains élus locaux, soucieux d'impulser une dynamique de développement durable cohérente. Le Val de Saône est un poumon vert de l'agglomération, avec des atouts touristiques, agricoles, patrimoniaux, économiques. Cependant, des problématiques existent, comme la question de la mobilité et des transports ou la gestion maîtrisée de l'urbanisation.

Aujourd'hui, où en est l'agenda 21 ?

Entre 2004 et 2008, la concertation menée avec les acteurs locaux et les services du Grand Lyon, a abouti à un plan d'actions, « l'agenda 21 du Val de Saône ». Puis, ce dernier a été un peu « en sommeil », car il n'y avait pas de personne référente pour faire vivre le projet.

Concrètement, quelles sont les actions déjà menées ?

Depuis 2007, plusieurs actions ont

néanmoins bien avancé : avec le Grand Lyon, nous proposons un programme d'éducation au développement durable dans les écoles primaires du Val de Saône. Nous avons aussi mis en place le réseau Revals, qui regroupe les professionnels de l'emploi du secteur. Les objectifs : rapprocher entreprises et demandeurs d'emploi et réduire les obstacles à l'emploi.

Et celles à venir ?

Il y en a beaucoup ! Bien sûr, il y a le projet de reconquête des berges de la Saône, issu de l'agenda 21 mené par le Grand Lyon. Dans le domaine de l'agriculture, nous souhaitons développer les circuits courts, pour que les agriculteurs puissent vendre à côté de chez eux. Côté transports, l'agenda 21 prévoit de réaliser un plan de déplacements interentreprises. Le tourisme local est un atout à valoriser : par exemple, nous envisageons de créer un parcours sur l'artisanat d'art. Le développement du tourisme vert est également un axe de travail. D'autres actions concernent le maintien des personnes âgées à domicile, la réussite éducative pour tous et les économies d'énergie. Le chantier est vaste !

**Concrètement, comment peut-on participer ?**

Le 16 novembre à Neuville, nous organisons un forum, pour mobiliser tous les élus du Val de Saône autour de la démarche d'agenda 21. Nous souhaitons ouvrir également nos différents groupes de travail aux acteurs locaux, aux associations et aux habitants. Enfin, nous prévoyons un événement grand public, à l'occasion de la semaine du développement durable. Pour cela, il suffit de me contacter !

Contacts

Isabelle Champion
chef de projet agenda 21
Tel. 04 72 08 29 30.
E-mail : isabelle.champion@territoire-saone-mont-dor.fr
Site internet : www.territoire-saone-mont-dor.fr